



Ministère de l'Intérieur

Le 2 novembre 2014

**Communiqué de presse de M. Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur**

Je salue les rassemblements qui se sont tenus aujourd'hui, à Sivens et à Paris, à la mémoire de Rémi Fraisse. Le recueillement digne des participants a permis de rendre hommage dans le calme et le respect à ce jeune homme qui a perdu la vie dimanche dernier. Je partage la tristesse des participants, qui s'est exprimée avec profondeur.

A Paris, j'ai tenu également à venir saluer à la Préfecture de Police les forces de l'ordre qui, sous l'autorité du Préfet, ont garanti l'ordre public à l'occasion d'une manifestation non déclarée qui présentait de sérieux risques de troubles. Conformément aux instructions d'apaisement que j'ai données aux forces de l'ordre depuis de nombreuses semaines, afin d'éviter que des violences n'aboutissent à des drames, les interpellations préventives d'individus ont permis d'empêcher de graves débordements.

L'apaisement doit prévaloir dans notre Etat de droit, dans le respect de la libre opinion de chacun, et dans une responsabilité partagée de tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République et à l'ordre public, qui est la meilleure garantie de leur protection.

**Service de presse de Bernard CAZENEUVE - 01 49 27 38 53**